

DELIBERATION
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne
Séance du 10 juillet 2018

Délibération n° 2018 – 10/07/2018 – 26

Dénomination de la bibliothèque universitaire d'Auxerre (site de l'IUT)

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve avec 19 voix pour (unanimité) :

la dénomination de la bibliothèque universitaire d'Auxerre (site de l'IUT) : « Bibliothèque Joseph Fourier ».

Dijon, le 11 juillet 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement